

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC VAUDREUIL-SOULANGES  
MUNICIPALITÉ DE POINTE-DES-CASCADES

Séance ordinaire 8 août 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Pointe-des-Cascades tenue le 8 août 2023 19h au Centre communautaire Saint-Marseille situé au 52 chemin du Fleuve, Pointe-des-Cascades.

Sont présents à cette séance les membres du conseil Jean-Pierre Poirier, Martin Juneau, Benoit Durand, Anick Rodrigue, Natacha Ménard, Mario Vallée, formant quorum sous la présidence du Maire Peter Zytynsky.

Autre(s) personne(s) présente(s) : Serge R. Raymond, directeur général et greffier-trésorier.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire, Peter Zytynsky, déclare la séance ouverte à 19h.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2023-08-358

Le maire Peter Zytynsky demande à Serge Raymond, directeur général et greffier-trésorier, de procéder à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 8 août 2023.

Il est proposé par la conseillère Anick Rodrigue,  
appuyé par le conseiller Martin Juneau  
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 8 août 2023 tel que rédigé, soit :

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. GREFFE**
  - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juillet 2023
  - 3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 juillet 2023
  - 3.3 Modifications mineures au Règlement d'emprunt 214-2023 décrétant une dépense de 1 881 887 \$ et un emprunt n'excédant pas 608 000 \$ pour les travaux de réhabilitation d'aqueduc du chemin du fleuve
- 4. RESSOURCES HUMAINES**
  - 4.1 Aucun
- 5. FINANCES**
  - 5.1 Approbation des dépenses mensuelles - juillet 2023
- 6. SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE**
  - 6.1 Aucun
- 7. SERVICES URBAINS**
  - 7.1 Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP)
  - 7.2 Octroi de contrat et autorisation de paiement - Travaux de réhabilitation d'aqueduc chemin du Fleuve

**8. URBANISME ET AMÉNAGEMENT**

8.1 Aucun

**9. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

9.1 Aucun

**10. RÈGLEMENTS**

10.1 Aucun

**11. AFFAIRES DIVERSES**

11.1 Participation au Tournoi de golf de la Maison des soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges

**12. PAROLE AUX CONSEILLERS**

**13. PAROLE AU MAIRE**

**14. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**15. LEVÉE DE LA SÉANCE ordinaire**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**3. GREFFE**

**3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUILLET 2023**

2023-08-359

CONSIDÉRANT QUE les élus.es ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juillet 2023 et renonce à sa lecture;

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 201 du *Code municipal du Québec*, le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juillet 2023 est déposé lors de la présente séance;

Il est proposé par la conseillère Natacha Ménard,  
appuyé par le conseiller Jean-Pierre Poirier  
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juillet 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**3.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 JUILLET 2023**

2023-08-360

CONSIDÉRANT QUE les élus.es ont pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 juillet 2023 et renonce à sa lecture;

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 201 du *Code municipal du Québec*, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 juillet 2023 est déposé lors de la présente séance;

Il est proposé par le conseiller Martin Juneau,  
appuyé par la conseillère Anick Rodrigue  
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 juillet 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3.3 **MODIFICATIONS MINEURES AU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 214-2023 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 1 881 887 \$ ET UN EMPRUNT N'EXCÉDANT PAS 608 000 \$ POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'AQUEDUC DU CHEMIN DU FLEUVE**

2023-08-361

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a recommandé quelques modifications mineures au texte du Règlement d'emprunt 214-2023 décrétant une dépense de 1 881 887 \$ et un emprunt n'excédant pas 608 000 \$ pour les travaux de réhabilitation d'aqueduc du chemin du fleuve;

Il est proposé par le conseiller Benoit Durand, appuyé par le conseiller Jean-Pierre Poirier  
ET RÉSOLU

D'APPROUVER les modifications suivantes:

Article 2

Ajout de « frais incidents, frais de financement, la hausse imprévue de coûts, les honoraires professionnels et (...) »

Le paragraphe se lira comment suit :

*Le conseil est autorisé à effectuer des travaux de réhabilitation de la conduite d'aqueduc sur le chemin du Fleuve d'alimentation en eau potable selon l'estimé préparé par EFFEL Experts Conseils en date du 9 mai 2023 incluant les frais tel que **les frais incidents, frais de financement, la hausse imprévue de coûts, les honoraires professionnels et les taxes nettes** tel qu'il appert de l'estimation détaillée préparée par Serge Raymond en date du 17 mai 2023 lesquels font partie intégrante du présent règlement comme annexe « A » et « B ».*

Article 4, 2e alinéa

Remplacement du mot « emprunt » par le mot « dépenses ».

Le paragraphe se lira comment suit :

*Le conseil affecte à la réduction de la **dépense** l'aide octroyée dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023 au montant de 1 273 887 \$.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**5. FINANCES**

5.1 **APPROBATION DES DÉPENSES MENSUELLES - JUILLET 2023**

2023-08-362

CONSIDÉRANT les listes des dépenses mensuelles du mois de Juillet 2023 déposées lors de la présente séance;

Il est proposé par le conseiller Martin Juneau, appuyé par le conseiller Benoit Durand  
ET RÉSOLU

D'APPROUVER les listes des dépenses mensuelles du mois de Juillet 2023;

D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier à effectuer les paiements des comptes inscrits totalisant un montant de 181 557,08 \$, soit :

Chèques émis par la municipalité	55 131,33 \$
Dépôts directs	33 788,82 \$
Paiements électroniques par Accès D Affaires de Desjardins	18 283,70 \$

Salaires	74 353,23 \$
<b>TOTAL</b>	<b>181 557,08 \$</b>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Serge Raymond, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_  
Serge Raymond  
Directeur général et greffier-trésorier

**7. SERVICES URBAINS**  
**7.1 PROGRAMME POUR L'ÉLABORATION DES PLANS DE PROTECTION DES SOURCES D'EAU POTABLE (PEPPSEP)**

2023-08-363

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Pointe-des-Cascades a pris connaissance du cadre normatif détaillant les règles et normes du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Pointe-des-Cascades désire présenter une demande individuelle au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) dans le cadre du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable;

Il est proposé par la conseillère Natacha Ménard,  
appuyé par le conseiller Mario Vallée  
ET RÉSOLU

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du PEPPSEP;

QUE le directeur général et greffier-trésorier, Serge R. Raymond soit autorisé à signer et à déposer tous les documents relatifs à la demande d'aide financière pour l'élaboration d'un plan de protection des sources d'eau potable dans le cadre du PEPPSEP.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**7.2 OCTROI DE CONTRAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT - TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'AQUEDUC CHEMIN DU FLEUVE**

2023-08-364

CONSIDÉRANT l'appel d'offres 2023-002 TP publié le 7 juillet 2023 sur le Système Électronique d'Appel d'Offres (SEAO);

CONSIDÉRANT les deux (2) soumissions reçues:

Sanexen au montant de 1 592 838.94 \$  
Foraction au montant de 1 728 000.00 \$

CONSIDÉRANT QUE la soumission la plus basse est conforme;

Il est proposé par le conseiller Martin Juneau,  
appuyé par la conseillère Anick Rodrigue  
ET RÉSOLU

D'OCTROYER le contrat à l'entreprise Sanexen, pour Travaux de  
réhabilitation d'aqueduc chemin du Fleuve;

D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier à payer à l'entreprise  
Sanexen un montant maximal de 1 592 838.94 \$ taxes incluses, à même le  
poste budgétaire numéro 23.050.00.006

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**11. AFFAIRES DIVERSES**  
**11.1 PARTICIPATION AU TOURNOI DE GOLF DE LA MAISON DES SOINS  
PALLIATIFS DE VAUDREUIL-SOULANGES**

2023-08-365

CONSIDÉRANT l'invitation reçue;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la municipalité d'y participer;

Il est proposé par la conseillère Natacha Ménard,  
appuyé par le conseiller Benoit Durand  
ET RÉSOLU

D'AUTORISER quatre représentants de la municipalité à participer au  
Tournoi de golf de la Maison des soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges qui  
aura lieu le 14 septembre 2023.

D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier à payer l'inscription  
au coût total de 1 300 \$ incluant les taxes applicables à même le poste  
budgétaire 02.110.00.310.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**12. PAROLE AUX CONSEILLERS**

Monsieur Vallée souhaite un bon été.

Madame Ménard vous souhaite de continuer de passer un bel été.

Madame Rodrigue avise qu'il y aura une prochaine rencontre pour le comité  
citoyen pour l'organisation d'activités au cours de laquelle il sera décidé s'il  
devient un OBNL ou s'il se joindra à un autre organisme existant.

Monsieur Durand encourage les citoyens à inviter leurs amis et familles à  
participer à la Fête au village le 26 août prochain. Il souhaite également un  
bel été à tous.

Monsieur Juneau rappelle la projection extérieure du film Mario Bros ce  
vendredi et espère vous voir en grand nombre.

Monsieur Poirier a hâte de vous rencontrer à la Fête au village et mentionne  
qu'il y aura une activité de dévoilement de 2 plaques commémoratives au  
Parc des ancrés.

### 13. PAROLE AU MAIRE

M. Zytynsky rappelle la tenue de la projection en plein air du film dans le parc ce vendredi.

Il a rencontré la députée, Madame Picard, concernant la vitesse sur la 338 et les 2 puits pour faire avancer les dossiers.

Accompagné de Jean-Pierre Poirier, conseiller municipal et de Serge Raymond, directeur général de la municipalité, il a participé à une rencontre avec le directeur général adjoint de la MRC, Simon Bellemare, le directeur de la sécurité publique, Réjean Guay concernant le niveau d'eau dans le canal.

Il a également rencontré 2 agents de la sûreté du Québec pour la vitesse de circulation dans le village. À ce sujet, il y a eu deux dos d'âne d'installés sur la rue Centrale.

Il termine en souhaitant, un peu à l'avance, un joyeux anniversaire au conseiller Benoit Durand.

### 14. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Rapport incendie – rue des Galets
- Centre communautaire
- Terrain de tennis
- Construction de multilogement
- Subvention baril récupérateur d'eau
- Sécurité – vitesse de circulation
- Consommation d'eau
- Parc La Pointe – Bancs et poubelles
- Sentiers du Parc nature

### 15. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2023-08-366

À 19h51 l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par le conseiller Benoit Durand,  
appuyé par la conseillère Anick Rodrigue  
ET RÉSOLU

DE LEVER la présente séance ordinaire du 8 août 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le directeur général et  
greffier-trésorier

Le Maire

\_\_\_\_\_  
Serge Raymond

\_\_\_\_\_  
Peter Zytynsky

Je, Peter Zytynsky, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal du Québec*